

N° 29

Message du Comité d'agglomération  
au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation  
des comptes 2018 de l'Agglomération de Fribourg**

## **Sommaire**

I. Généralités .....	1
II. Comptes de fonctionnement 2018 .....	1
III. Dépenses d'investissement 2018.....	7
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération .....	9

## **Annexes**

- Annexe 1 : comptes de fonctionnement 2018 de l'Agglomération
- Annexe 2 : comptes d'investissement 2018 de l'Agglomération
- Annexe 3 : bilan aux 01.01 et 31.12.2018
- Annexe 4 : projet d'arrêté relatif aux comptes de fonctionnement
- Annexe 5 : projet d'arrêté relatif aux comptes d'investissement

**Glossaire :****Toutes les abréviations sont en italique dans le document.**

Abrév.	Définition
Agglomération	Agglomération de Fribourg (institution) en tant qu'organe politique (législatif et exécutif) doté d'un bureau administratif et technique
agglomération fribourgeoise	agglomération fribourgeoise (territoire)
B+R	Places de stationnement B+R (Bike and Ride) pour vélos permettant la poursuite d'un trajet en transport public
CDI	contrat à durée indéterminée
Clé Agglo	Clé statutaire de répartition de l'Agglomération de Fribourg
Clé TP	Clé de répartition relative aux transports publics de l'Agglomération de Fribourg
Clé VLS	Clé de répartition relative aux vélos en libre-service de l'Agglomération de Fribourg
collaborateurs	collaboratrices et collaborateurs de l'Agglomération de Fribourg
Comité	Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
communes membres	communes membres de l'Agglomération de Fribourg
Conseil	Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
EcoTerr	Etude d'économie territoriale concernant les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise
EPT	équivalent plein temps
Etat de Fribourg	Etat de Fribourg (organe politique)
INNOREG FR	La plateforme INNOREG FR permet aux régions et à l'Etat de Fribourg de mettre en œuvre la Nouvelle Politique Régionale (NPR) au niveau régional.
La Cantonale	La Cantonale - Foire de Fribourg
NPR	Nouvelle Politique Régionale
P+R	parkings d'échange pour véhicules, promus par l'Agglomération de Fribourg, bénéficiant d'un tarif préférentiel à condition de poursuivre un trajet en transport public
PA2	Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg
PA3	Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg
PDA	Plan directeur régional d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (adopté par le Conseil d'agglomération le 13 octobre 2016 et approuvé par le Conseil d'Etat le 5 décembre 2016)
RCS	Région capitale suisse
Règlement du Conseil	Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg
Statuts	Statuts de l'Agglomération de Fribourg
TP	transport public
TPF	Transports publics fribourgeois Holding SA
VALTRALOC	démarche visant à une valorisation des espaces routiers en traversées de localités
VLS	vélos en libre-service

## 29 – 2016-2021 : Message en vue de l'approbation des comptes 2018 de l'Agglomération de Fribourg

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

### I. Généralités

Le *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)* a validé les comptes 2018 de *l'Agglomération de Fribourg (ci-après Agglomération)* lors de la séance du 28 mars 2019.

Seuls les écarts budgétaires de plus de CHF 10'000 font, en principe, l'objet d'une explication spécifique.

### II. Comptes de fonctionnement 2018

#### 1. Résultat et bilan

L'exercice 2018 se solde par des charges de CHF 26'836'186 pour des recettes équivalentes.

#### 2. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

##### 0. Administration

Le résultat comptable ressortant de l'exercice aboutit, au niveau du chapitre de l'administration, à des charges nettes inférieures de CHF 89'479 aux projections figurant au budget 2018.

##### 010. Conseil d'agglomération, Commission financière

- Une sous-utilisation de la rubrique des jetons de présence du *Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Conseil)* et des commissions (010.300.10, 010.300.20 et 010.300.30) est liée à l'absence en 2018 d'augmentation de l'indemnité versée par séance. Pour rappel, le budget 2018 tenait compte d'un jeton de présence rétribué à CHF 100 / séance, contre CHF 50 précédemment. Toutefois, à défaut d'approbation par le *Conseil d'Etat du canton de Fribourg* du *Règlement du Conseil d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Règlement du Conseil)* avant le 31 décembre 2018, son entrée en vigueur est reportée dans le temps. C'est ainsi l'ancienne tarification qui a été appliquée. Par analogie, le même constat est applicable aux jetons de présence de la Commission culturelle de l'Agglomération de Fribourg (300.300.00). Un dépassement est à relever à la rubrique des honoraires de l'organe de révision (010.318.01), eu égard à l'offre du nouvel organe de révision, dont le montant était encore inconnu à l'élaboration du budget. La prestation conclue pour la période 2018-2020 comprend désormais l'établissement d'une lettre de recommandation.

##### 011. Comité d'agglomération

- Une sous-utilisation de la rubrique des jetons de présence du *Comité* (011.300.00) s'explique par le fait que le budget 2018 prévoyait un doublement des jetons de présence de l'exécutif. Or, il a été décidé que la modification y relative du *Règlement d'organisation du Comité* n'entrerait en vigueur que parallèlement à celle du *Règlement du Conseil*. L'ancienne tarification a donc encore été appliquée en 2018.

## 020. Administration générale

- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (020.301.00 et 020.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 434'268.  
En l'état du 31 décembre 2018, la dotation du domaine en *collaborateurs* sous *contrat de durée indéterminée (ci-après CDI)* s'élevait à 4.3 équivalents plein temps (ci-après EPT) (1 EPT représenté par le Secrétaire général, 1 EPT pour le collaborateur scientifique en charge du Dicastère des finances et des ressources humaines de l'Agglomération de Fribourg (DF&RH), ainsi que 2.3 EPT au niveau du secrétariat administratif).
- Le dépassement de la rubrique des frais d'annonce (020.310.21) s'explique par la recherche de trois *collaborateurs* suite à des départs intervenus en cours d'année et qui ont nécessité la mise au concours des postes à repourvoir.
- Une sous-utilisation est à relever aux rubriques du matériel de bureau (020.311.00), des équipements (020.311.01), du mobilier de bureau (020.311.02) et des frais d'entretien y relatif (020.315.00). Ces écarts s'expliquent principalement par :
  - des dépenses moins importantes que prévues concernant l'acquisition d'outils de travail, incluant un report à 2019 de la souscription de l'administration à une solution de gestion de projet ;
  - un report à 2019 du remplacement d'équipements informatiques, respectivement l'obtention de conditions d'achat beaucoup plus intéressantes que prévu sur des acquisitions effectuées en cours d'année ;
  - des achats de mobilier qui, en lien avec l'engagement de *collaborateurs* supplémentaires, ont été inférieures aux anticipations prudentes du budget ;
  - des prestations de tiers moins importantes que prévu, concernant principalement les interventions sur installations électriques.
- Un résultat extraordinaire caractérise la rubrique des émoluments de chancellerie (020.318.20), en lien avec la dissolution en 2018 de passifs transitoires comptabilisés au 31 décembre 2017. Ces dépenses portaient sur une facturation des examens effectués par les services de l'Etat de Fribourg en lien avec le *Projet d'agglomération de troisième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA3)*, les révisions du Règlement du Personnel de l'Agglomération de Fribourg, du *Règlement du Conseil* et des *Statuts de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Statuts)*. Or, aucune facturation concrète n'est parvenue à l'Agglomération en 2018 pour ces différentes démarches, dont une partie n'a d'ailleurs pas été finalisée avant la fin de l'exercice. Un montant suffisant a en revanche été inscrit pour ces dépenses au budget 2019.
- Un dépassement caractérise les coûts de célébration des dix ans de l'Agglomération (020.318.91). Eu égard au caractère inédit de ce projet et au manque de recul qui en ressortait, des coûts imprévus sont intervenus lors de l'organisation de la participation de l'Agglomération à la *Cantonale - Foire de Fribourg (ci-après La Cantonale)*. Ce dépassement est toutefois atténué par des participations reçues des *communes membres de l'Agglomération de Fribourg (ci-après communes membres)* (020.452.20) et de sponsors privés (020.469.20). En tenant compte de ces recettes, les dépenses nettes à charge de l'Agglomération pour cette manifestation se limitent à CHF 84'554.
- Les charges d'intérêts (020.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

### 3. Culture

- Le résultat comptable du domaine de la culture se solde par des charges nettes inférieures de CHF 16'128 aux projections figurant au budget 2018
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (300.301.00 et 300.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 155'926. La dotation du domaine en personnel à durée indéterminée s'élève à 1 EPT, complété en 2018 d'une place de stage représentant 1 EPT supplémentaire.
- Les charges comptabilisées à la rubrique des cotisations aux associations (300.319.00) correspondent à des contributions annuelles de l'Agglomération à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (Fondation cma) (CHF 2'500) ainsi qu'à Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS) (CHF 8'625).

- Le montant budgété au titre des Assises de la culture de la région fribourgeoise (300.318.10) concernait la production d'un rapport susceptible de faire l'objet d'un mandat externe en 2018. A défaut de mandat attribué le courant de l'exercice, cette rubrique a toutefois été inutilisée.
- Le total des subventions annuelles et extraordinaires versées à des acteurs culturels en 2018 est supérieur de CHF 9'817 au montant budgété (300.365.20). Toutefois, des participations de communes non membres à la culture plus importantes que ce que prévoyait le budget ont été perçues (300.452.10).  
Au vu de ce qui précède, et comme l'illustre le tableau suivant, aucun dépassement global n'est donc à relever dans le domaine du subventionnement à la culture, et un solde de CHF 2'000 ressort des montants comptabilisés aux rubriques y afférant. Ce montant correspond à un produit extraordinaire issu de la dissolution d'un passif transitoire à la rubrique des subventions annuelles et extraordinaires, consécutif à la dissolution d'une garantie de déficit non-réalisée.

		Budget 2018	Comptes 2018	Différence
300.365.10	Subventions pluriannuelles	1'545'000	1'545'000	0
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	515'000	524'817	9'817
300.365.50	Soutien à la CarteCulture (Caritas Fribourg)	15'000	15'000	0
300.452.10	Participation des communes non membres	-8'000	-19'817	-11'817
	<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>	<b>2'067'000</b>	<b>2'065'000</b>	<b>-2'000</b>

## 6. Mobilité

### a) Administration du domaine de la mobilité

- L'administration du domaine de la mobilité se solde en 2018 par des charges nettes inférieures de CHF 23'380 à ce que prévoyait le budget.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (650.301.00 et 650.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 233'876. La dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a évolué en cours d'exercice de 1.8 à 1.9 *EPT* (1 poste de *collaborateur* scientifique passé de 1 *EPT* à 0.9 *EPT* au 1<sup>er</sup> mars, respectivement un poste de *collaborateur* scientifique passé de 0.8 à 1 *EPT* au 1<sup>er</sup> juillet). Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représentait en outre 0.5 *EPT* supplémentaire imputable à ce chapitre (650.301.10).

A la rubrique du personnel auxiliaire (650.301.10), la charge comptabilisée en 2018 est par ailleurs légèrement supérieure à ce que prévoyait le budget. Cet écart est lié à des changements dans l'organisation du personnel. Il s'explique par une entrée en fonction anticipée de quelques jours d'un collaborateur engagé, pour transmission d'informations par son prédécesseur, avec rémunération au taux horaire à la rubrique précitée.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le budget :

			Comptes 2018	Budget 2018	Différence
650.301.00	Traitement du personnel administratif	+	211'140.48	211'100.00	+ 40.48
650.301.10	Personnel auxiliaire	+	22'735.50	21'000.00	+ 1'735.50
	<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>	<b>=</b>	<b>233'875.98</b>	<b>232'100.00</b>	<b>+ 1'775.98</b>

- Aucune dépense n'est intervenue à la rubrique des mesures hors-investissement (650.314.00). Pour mémoire, une dotation avait été prévue à ce titre au budget 2018 pour le financement de mesures donnant lieu à des dépenses d'importance minime. Les objets concernés en 2018 correspondaient à trois aménagements légers de bandes cyclables (mesures du *Projet d'agglomération de deuxième génération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PA2)* 22.8, 22.9 et 22.14) ainsi qu'au déplacement d'un arrêt de bus à la rue St.-Pierre (mesure *PA2* 11.1). En définitive, les mesures correspondantes ont été reportées dans le temps.

- Un dépassement du budget est à relever en matière de frais de délégation (650.317.00). Cet écart relève de dépenses plus importantes que prévu, liées à la participation de l'Agglomération à l'édition 2018 de *la Cantonale*. Dans une moindre mesure, ce phénomène est constatable aussi dans la rubrique correspondante de l'aménagement.
- Une sous-utilisation du budget est à relever en matière de frais de traductions (650.318.00), de prestations de tiers (650.318.90) et de données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par l'internalisation de certaines prestations ainsi que par les changements de personnel intervenus en cours d'année.
- La dépense intervenue en matière de rémunération du prestataire de ventes des abonnements P+R (650.318.50) n'était pas prévue au budget. En effet, cette tâche a été assumée à titre gracieux par les CFF jusqu'à mi-2018, à la suite de quoi l'entreprise a mis un terme à cette prestation, pour laquelle un mandat a été confié aux *Transports publics fribourgeois Holding SA (ci-après TPF)* pour le reste de l'année. Un montant est désormais prévu par l'Agglomération à compter du budget 2019.
- Les écarts constatés en matière de taxes d'utilisation des P+R et de reversement à Frimobil (650.364.10 et 650.434.00) ressortent du maintien d'un volume des ventes d'abonnement beaucoup plus important que prévu au budget. En effet, le montant budgété tenait compte de la suppression de la fonction P+R au parking du Guintzet ainsi que le durcissement du contrôle des conditions d'utilisation. Or, ces adaptations de contexte justifiaient des prévisions prudentes, raison pour laquelle le montant budgété s'est basé sur le niveau des ventes de 2015.
- Les dépenses comptabilisées à la rubrique des subventions à des institutions privées (650.365.01) portent sur un soutien de l'Agglomération aux cours Être et rester mobile (CHF 2'031), à Pedibus Fribourg (CHF 9'000), ainsi qu'à DÉFI VÉLO (CHF 6'500).
- Les amortissements (650.390.00) et les charges d'intérêts (650.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.
- L'Agglomération a bénéficié en 2018 d'un subventionnement cantonal (650.461.20) correspondant au 50 % du coût total des études suivantes :
  - étude de développement des P+R (CHF 5'000),
  - mandat d'assistance technique concernant la rénovation du cadre contractuel pour le réseau de transport public (ci-après TP) (convention d'objectifs) (CHF 40'000).

## **b) Coûts d'exploitation des transports publics**

- En matière de coûts d'exploitation des TP, les comptes 2018 se soldent par des charges nettes dépassant le budget à hauteur de CHF 476'175.
- L'offre des TPF (650.364.00) s'est caractérisée par une réduction des coûts par rapport à 2017, en dépit d'une légère augmentation des prestations globales. Cette diminution ressort d'un effort de rationalisation mis en œuvre par le concessionnaire. En comparaison de 2017, les prestations introduites étaient les suivantes :
  - prolongation de la ligne 9 jusqu'aux Charmettes,
  - harmonisation des horaires de vacances et hors-scolaires (suppression de l'horaire d'été),
  - courses supplémentaires sur les lignes 1, 6 et 8,
  - extension d'un horaire à 7.5 minutes pour le funiculaire,
  - intégration des arrêts Moncor et Belle-Croix dans les deux sens,
  - suppression des quatre jours fériés cantonaux à l'instar du réseau régional.

D'autre part, à compter de 2018, les prestations des TPF liées au projet de la navette autonome reliant Marly-Cité au Marly Innovation Center (MIC) (anciennement 650.364.20) sont incluses dans l'offre de base.

- La participation cantonale aux coûts d'exploitation des TP (650.461.10) s'est limitée à 55.06 %, soit moins que le taux prévu de 57.5 %, dû à une couverture inférieure au seuil requis par l'Etat de Fribourg pour la ligne du funiculaire. Cet état de fait aboutit au dépassement des charges nettes de l'exploitation des TP évoqué précédemment. A compter du budget 2019, une estimation de cette diminution est désormais prise en considération dans la détermination du montant à recevoir.

### c) Coût d'exploitation du réseau de vélos en libre-service

- Les charges comptabilisées à la rubrique du contrat de prestation relatif aux *vélos en libre-service* (*ci-après VLS*) (650.364.15) sont légèrement supérieures à ce que prévoyait le budget. Pour rappel, la reprise par *l'Agglomération* de ce financement est intervenue pour la première fois en 2017. Dans ce cadre, les années 2017 et 2018 revêtaient un caractère transitoire, aboutissant à une incertitude du montant précis à budgéter. Or, les démarches de *l'Agglomération* ont abouti en 2018 à la conclusion d'un contrat de prestation qui, lié à l'octroi d'une concession, fixe le montant annuel des participations financières de *l'Agglomération* pour une période de cinq ans. Enfin, la clé de répartition spécifique à cette rubrique n'engage que les communes détentrices du service *VLS*, et ce au prorata du nombre de stations sises dans chacune d'entre elles.

#### 7. Aménagement régional et protection de l'environnement

- Le résultat comptable du chapitre de l'aménagement et de la protection de l'environnement présente des charges nettes inférieures de CHF 78'932 aux projections du budget 2018.

#### 780. Protection de l'environnement

- Pour rappel, le budget 2018 prévoyait le financement d'une planification énergétique régionale vouée à coordonner, voire à compléter les plans communaux de l'énergie établis en vertu de l'article 8 alinéa 1 de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie (LEn ; RSF 770.1). Cette démarche s'inscrivait dans le cadre des *Statuts*, dont l'article 38 désignait la protection de l'environnement comme une tâche lui étant transférée. Elle donnait également suite à la motion Leg 2011-2016\_2011\_007 acceptée par le *Conseil* en date du 4 octobre 2012. Au vu de ce qui précède, un plan régional des énergies mandaté fin 2018 est actuellement en cours d'élaboration. Or, l'offre forfaitaire validée pour cette étude (780.318.10) est inférieure de CHF 5'000 au montant initialement prévu. De plus, *l'Agglomération* bénéficie pour ce projet d'un subventionnement cantonal imprévu à hauteur de 50 % de son coût total (780.461.10). Il en ressort pour le domaine des charges nettes inférieures de CHF 37'500 à ce que prévoyait le budget 2018.

#### 790. Aménagement régional

- Le résultat comptable du domaine de l'aménagement présente des charges nettes inférieures de CHF 41'432 aux projections du budget 2018.
- Les montants comptabilisés en traitements du personnel administratif et du personnel auxiliaire (790.301.00 et 790.301.10) représentent une masse salariale globale de CHF 216'498. La dotation du domaine en *collaborateurs* sous *CDI* a évolué en cours d'exercice de 1.8 à 2 *EPT* (1 poste de *collaborateur* scientifique à 1 *EPT*, respectivement un poste de *collaborateur* scientifique passé de 0.8 à 1 *EPT* au 1<sup>er</sup> mai).

Un poste de stagiaire, dont l'activité est répartie paritairement entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement, représente en outre 0.5 *EPT* supplémentaire imputable à ce chapitre.

Eu égard à des changements intervenus en cours d'exercice dans l'organisation du personnel, une légère sous-utilisation du budget s'explique par les différences intervenues par rapport au budget en termes de classifications et de taux d'activité.

Le tableau suivant fournit une vision d'ensemble des écarts intervenant entre les charges effectives et le budget :

			<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Différence</b>
790.301.00	Traitement du personnel administratif	+	196'058.40	199'600.00	-3'541.60
790.301.10	Personnel auxiliaire	+	20'439.10	21'000.00	-560.90
	<b>TOTAL CHF (charge nette)</b>	=	<b>216'497.50</b>	<b>220'600.00</b>	<b>-4'102.50</b>

- Une sous-utilisation du budget est à relever aux rubriques du matériel de bureau (790.311.00), des frais de traductions (790.318.00), des prestations de tiers (650.318.90), ainsi que des données cartographiques (650.318.91). Ces écarts s'expliquent par l'internalisation de certaines prestations liée à la légère augmentation de la dotation en personnel.



- L'absence de charges constatables en matière d'honoraires et frais d'études (790.318.10) relève en partie du phénomène évoqué au point précédent. Dans ce cas spécifique, une dotation globale de CHF 40'000 était budgétée paritairement entre l'aménagement et la promotion économique pour un mandat concernant la phase 3 de *l'étude d'économie territoriale concernant les zones d'activités de l'agglomération fribourgeoise (ci-après EcoTerr)* lancée en 2017. En définitive, eu égard à son caractère politiquement stratégique, l'accomplissement de cette étude a finalement été assuré par l'administration elle-même, en étroite collaboration avec les organes politiques. Ce constat s'applique également à la rubrique correspondante de la promotion économique.
- L'augmentation du volume des cotisations (790.319.00) s'explique par la participation dès 2018 de *l'Agglomération* aux coûts de fonctionnement de l'association *Raum+*. Cette dernière émane du projet du même nom qui, à l'origine, était une étude relative au potentiel de densification cofinancée par *l'Agglomération*. Or, à l'issue de cette démarche, les partenaires impliqués ont été amenés à se constituer en association pour garantir le financement annuel des suites du projet, à savoir la mise à jour des données acquises ainsi que leur hébergement sur une plateforme informatique.
- Les amortissements (790.390.00) et les charges d'intérêts (790.390.10) font l'objet d'explications à la section des finances.

### **8. Economie et tourisme**

- Ce chapitre se solde en 2018 par une charge nette de CHF 55'930 inférieure à ce qui avait été escompté au budget. Le résultat comptable de la promotion touristique (830) étant exactement à l'équilibre, cet écart est entièrement attribuable au domaine de la promotion économique (840).
- Le montant comptabilisé à la rubrique du traitement du personnel (840.301.00) porte sur une dotation de 1 *EPT*, correspondant à un poste de *collaborateur* scientifique.
- La sous-utilisation des rubriques du matériel de bureau (840.311.00), des frais de traduction (840.318.00) et des prestations de tiers (840.318.90) s'explique par une implication prioritaire de *l'Agglomération* dans l'organisation de la rencontre des entreprises, de la manifestation des dix ans de *l'Agglomération*, ainsi que du forum *Région capitale suisse (ci-après RCS)*. Ce travail a dû être effectué aux dépens d'autres projets propres à nécessiter l'utilisation des rubriques précitées. La sous-utilisation de la rubrique des honoraires et frais d'études (840.318.10) s'explique aussi par les travaux réalisés à l'interne dans le cadre de l'étude *EcoTerr*, ce qui a permis d'éviter des dépenses pour ce projet.
- La sous-utilisation de la rubrique des actions de promotion économique (840.318.20) relève d'une absence de dépenses liées à l'organisation du forum *RCS* qui, en 2018, se tenait à Fribourg. En effet, un montant de CHF 20'000 avait initialement été budgété à cette rubrique en vue d'un cofinancement par *l'Agglomération* de cette manifestation. Or, eu égard à l'important soutien dont a bénéficié la manifestation en matière de sponsoring privé, aucune facturation n'a finalement été adressée à *l'Agglomération*.

Les dépenses concrètement intervenues au titre de cette rubrique portent principalement sur les actions suivantes :

- le cofinancement d'incubateurs de start-up dans le cadre de la *Nouvelle Politique Régionale (ci-après NPR)* (CHF 5'000),
- la mise jour d'une brochure "soutien aux entreprises de la région" (CHF 1'524),
- l'organisation d'une rencontre des entrepreneurs dans le cadre de *la Cantonale* (CHF 10'147).
- Les cotisations à des associations (840.319.00) portent essentiellement sur l'affiliation de *l'Agglomération* à *RCS*.
- Les subventions cantonales (840.461.10) correspondent aux indemnités que *l'Agglomération* perçoit annuellement d'*INNOREG-FR* dans le cadre de la *NPR*.
- Les participations de tiers perçues (840.469.20) se rattachent à un soutien de tiers à l'apéritif organisé par *l'Agglomération* lors de la rencontre des entreprises.

## **9. Finances**

- La dépense comptabilisée à la rubrique des dépenses non spécifiées (998.319.00) concerne le financement d'une plantation d'arbres à la commune de Matran qui, en lien avec la mesure 3NP.07 du budget d'investissement, ne rentrait pas à proprement parler aux critères d'éligibilité définis pour ladite mesure.
- Le montant d'intérêts débiteurs (940.322.00) relève principalement d'emprunts conclus en vue du financement de frais d'études et de subventions octroyées dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement. Dans une moindre mesure, elle concerne un emprunt de trésorerie conclu en 2017 pour une année et qui a fait l'objet d'un remboursement dans le courant de 2018. Il fait l'objet d'imputations internes au sein des chapitres qui motivent les emprunts conclus. Cette charge est moins conséquente que ne le prévoyait le budget 2018, en raison notamment d'une concrétisation tardive ou du report de certains investissements. Dans une moindre mesure, cet écart relève aussi de la conclusion d'emprunts nouveaux à des taux inférieurs aux 2 % escomptés.
- Les charges d'amortissements (998.330.20, 998.330.40) sont supérieures à ce que prévoyait le budget 2018, en raison principalement d'un début d'amortissement dès 2017 des crédits d'investissement de base libérés pour le PA3 ainsi que, dans une moindre mesure, suite à clarifications avec Service des communes de l'Etat de Fribourg (SCom) concernant le détail des pratiques d'amortissements qu'il requiert de l'Agglomération. Le montant de cette rubrique fait l'objet d'imputations internes au niveau des chapitres de la mobilité et de l'aménagement, en fonction de la nature des projets concernés.
- Les excédents et déficits ressortant de chaque domaine aboutissent à un résultat globalement négatif de CHF 201'161. En dépit de ce constat, un résultat positif intervient au niveau des positions liées à la Clé Agglo. Cet état de fait ne compense toutefois que partiellement un déficit au niveau de la Clé TP et, dans une moindre mesure, de la Clé VLS. En fonction des poids que représentent ces clés dans la situation spécifique de chaque commune, cette situation aboutit dans certains cas à la facturation d'acomptes supplémentaires, dans d'autres cas à la rétrocession d'une part de financement inutilisée (991.452.01, 991.452.10), garantissant ainsi un rééquilibrage du résultat comptable de l'exercice 2018.

## **III. Dépenses d'investissement 2018**

### **6. Mobilité**

- Aucune dépense n'est intervenue au titre de mesures de mobilité non déterminées (650.509/522.00). Pour rappel, le montant porté à cette rubrique était consacré au subventionnement de mesures encore imprévues au moment de l'élaboration du budget.
- La mesure PA3 3M.10.01, portant sur étude consacrée au stationnement privé (650.509.11), n'a fait l'objet d'aucune dépense en 2018 eu égard à un report à 2020 de sa réalisation, s'expliquant par le recrutement actuellement en cours d'un *collaborateur* spécialisé.
- La mesure PA2 stationnement P+R (650.509.16) a été initiée en 2018 et doit se poursuivre dans le courant de l'exercice 2019. Pour rappel, cet objet porte sur une étude concernant les P+R à l'échelle de l'Agglomération, en matière d'extension et de fonctionnement du réseau, et inclut des projections sur son dimensionnement.
- Pour mémoire, la part de subventionnement budgétée pour 2018 concernant un itinéraire mixte piétons-vélos entre la gare de Fribourg et St.-Léonard (650.522.30) est vouée à compléter le financement initialement octroyé par l'Agglomération pour ce projet en 2015. En effet, l'ancienne Directive sur le subventionnement des mesures du *Plan directeur régional de l'Agglomération de Fribourg (ci-après PDA)*, du 28 novembre 2012, prévoyait initialement une prise en charge par l'Agglomération du financement de ce projet à concurrence de 50 %. Or, suite à adoption de la nouvelle directive par le *Conseil* en sa séance du 12 octobre 2016, cet objet est désormais subventionnable à 100 %, donnant lieu à un versement rétroactif. Le crédit d'investissement y relatif a été libéré par le *Conseil* en sa séance du 12 octobre 2017 (voir message n° 15 du 7 septembre 2017), et son financement effectif interviendra en 2019.
- La mesure 11.4 du PA2 (650.522.40), relative à des aménagements en faveur d'une priorisation des TP sur la route de Villars, a été réalisée en 2018. Le subventionnement de cet objet devrait intervenir en 2019, suite à perception du cofinancement fédéral y relatif (650.660.40). Il en va de

même pour la participation cantonale dont bénéficiera *l'Agglomération* pour ce projet (650.661.40).

- La mesure 11.13 du *PA2* (650.522.44) relative à l'aménagement de deux arrêts de bus desservis par les lignes régionales sur la Hauptstrasse a donné lieu à la libération d'un crédit d'investissement par le *Conseil* en sa séance du 30 avril 2015 (voir message n° 32 du 26 mars 2015). La commune de Düringen a débuté les travaux en septembre 2015 et mis une partie de ces aménagements en service en septembre 2016. En dépit de ce fait, le subventionnement de cet investissement a été reporté au budget 2019. La conformité de l'ouvrage réalisé (hauteur du quai) doit en effet encore faire l'objet d'un jugement par le Tribunal fédéral.
- La réalisation de la mesure 12.3 du *PA2* (650.522.45) a été reportée à 2021, au vu d'incertitudes caractérisant actuellement le réseau de bus à cet endroit. Il en va de même pour le cofinancement fédéral y relatif (650.660.45), respectivement le solde à recevoir de la participation cantonale (650.661.45), dont *l'Agglomération* a déjà perçu un acompte de CHF 30'785 (80 %) en 2017. Pour rappel, ce projet porte sur une amélioration des transbordements entre *TP* routier et ferroviaire ainsi que sur une augmentation de la capacité de stockage des bus à proximité de la halte de Villars-sur-Glâne.
- La mesure 22.7 du *PA2* (650.522.49) a fait l'objet d'une libération de crédit par le *Conseil* en sa séance du 17 mai 2018 (voir message n° 23 du 19 avril 2018). Ce projet, qui concerne la réalisation d'aménagements en faveur des cycles sur la liaison de la Dort-Verte dans le secteur les Rochettes, a été réalisé dans le courant de l'année 2018. Son subventionnement par *l'Agglomération* pourra être effectué dès lors que le cofinancement fédéral y relatif (650.600.49) aura été perçu par cette dernière. Il en va de même pour la participation cantonale à cet objet (650.601.49).
- La mesure 23.1 du *PA2* (650.522.53), relative à la réalisation d'un abri vélos *B+R* à la halte Fribourg/Freiburg Poya, a fait l'objet d'une libération de crédit par le *Conseil* en sa séance du 12 octobre 2017 (voir message n° 17 du 7 septembre 2017). Les travaux ont dans l'intervalle été réalisés. Le projet fera donc l'objet d'un subventionnement de *l'Agglomération* dès lors que le cofinancement fédéral y relatif (650.660.53) aura été perçu par cette dernière. Il en va de même pour la participation de *l'Etat de Fribourg* à ce projet (650.661.53).
- Les mesures 11.11 et 41.16 du *PA2* (650.522.55) n'ont fait l'objet d'aucun subventionnement en 2018, eu égard à leur report à un exercice ultérieur, actuellement estimé à 2020. De ceci ressort d'autre part l'absence de recettes perçues par *l'Agglomération* au titre de cofinancement fédéral (650.600.55) et de participation cantonale (650.661.55).
- La mesure 43.9 du *PA2* (650.522.57) relative au réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (*VALTRALOC* / phase 1) a été réalisée, et le décompte final devrait intervenir en 2019. Aussi, aucun subventionnement n'a été effectué par *l'Agglomération* pour cet objet en 2018. Il en va de même pour le solde à recevoir de la participation cantonale y relative (650.661.57), dont *l'Agglomération* a toutefois déjà perçu un acompte de CHF 220'639 (80 %) en 2017.
- Aucune dépense d'investissement n'est concrètement intervenue en 2018 concernant l'achèvement du *PA3* (650.509.04, 790.509.04), expliquant qu'aucun montant y relatif ne figure aux comptes. En revanche, des pourparlers ont encore lieu actuellement avec *l'Etat de Fribourg* pour la finalisation de ce projet, ce qui entraînera inévitablement des dépenses en 2019. Pour rappel, l'achèvement des mandats d'étude est intervenu fin 2015. Il s'en est suivi une procédure de consultation publique, puis le dépôt du projet à la Confédération le 22 décembre 2016. Des dépenses sont ensuite intervenues en 2017, principalement sous la forme d'études complémentaires et de frais d'impression. En l'état, les dépenses d'investissement cumulées relevant de cet objet s'élèvent à un total de CHF 938'258, imputés paritairément entre les domaines de la mobilité et de l'aménagement (650.509.04, 790.509.04). Des dépenses d'investissement de faible importance sont encore à prévoir en 2019 en lien avec la finalisation du projet, portant principalement des coûts liés à la production de documents. Elles pourront être financées par le solde disponible des crédits d'investissement libérés pour la démarche qui, en l'état du 31 décembre 2018, se monte à CHF 161'742.
- *L'Agglomération* prévoyait de percevoir en 2018 le solde de la participation cantonale consacrée à la mesure *PA2* 23.2, relative à un abri-vélos dans le quartier du Briegli à Düringen (650.661.54). Or, à défaut d'un subventionnement concret du projet en cours d'exercice, ce montant n'a en l'état pas été encore perçu.

## 7. Aménagement

- L'élaboration du PA3 (790.509.04) fait l'objet d'explications au paragraphe de la mobilité.
- Le Projet-modèle Espaces ouverts (790.509.11) a été officiellement achevé dans le courant de 2018. Pour rappel, cette démarche portait sur la requalification des espaces ouverts dans l'agglomération fribourgeoise, afin d'y améliorer la qualité de vie. Or, sa finalisation n'a donné lieu à aucun investissement supplémentaire, raison pour laquelle aucune dépense n'est comptabilisée au titre de ce projet en 2018. En définitive, son coût s'est élevé à un total de CHF 242'001, financés à concurrence de CHF 135'000 par la Confédération. Il en ressort une dépense nette à la charge de l'Agglomération se montant à CHF 107'000, respectivement un solde inutilisé de CHF 27'999 sur les crédits d'investissements qui lui ont été consacrés.
- L'étude relative à la vision globale de l'axe PA3 Marly-Pérolles (790.509.16.1) a été initiée fin 2017 et s'est poursuivie dans le courant de l'exercice 2018. La finalisation de ce projet, qui doit intervenir en 2019, porte sur l'identification des potentiels de densification dans ce secteur. Cette étude a servi de base méthodologique pour l'étude portant sur les cinq autres axes restants.
- Les cinq études globales d'axes PA3 restantes (790.509.16.2-6) n'ont donné lieu à aucune dépenses en 2018. En l'occurrence, l'Agglomération souhaite lancer la phase 1 du projet en 2019 pour ces cinq objets. Cette étape doit notamment permettre de traiter les aspects quantitatifs et qualitatifs de la densification. La nécessité de coordonner ladite phase pour les cinq axes relève des perspectives d'une détermination rapide des objectifs de densification à intégrer au futur projet d'agglomération-PDA. Les deux phases restantes pour chaque axe (plan de mesures et concept d'exploitation et d'aménagement du boulevard) seront traitées si besoin ultérieurement.
- Les mesures U PA2 relatives aux centralités de Givisiez et de Marly (790.509.14, 790.509.19), portant sur des enjeux de restructuration urbaine dans les communes concernées ont pu être avantageusement traitées au niveau communal.
- La mesure NP01 PA3 relative à un concept de mise en réseau des parcs urbains (790.522.18), voué à permettre de définir les liaisons de mobilité douce et à assurer la continuité de la trame verte a, suite à des changements intervenus dans l'organisation du personnel de l'aménagement, été reportées à l'exercice 2019.
- La mesure NP15 PA3 (790.522.19, un arbre un enfant) n'a donné lieu à aucune dépense d'investissement en 2018. Toutefois, une étude non-encore facturée a été initiée à ce titre dans le courant de l'exercice. La subvention de plantations d'arbres par les communes membres doit intervenir à compter de 2019. Pour mémoire, un crédit initial de CHF 20'000 a été libéré par le Conseil en sa séance du 18 mai 2017 (voir message n° 12 du 6 avril 2017). Or, ce premier financement doit suffire à couvrir les dépenses à prévoir au cours de l'année à venir. Aussi, le Comité a renoncé à la libération du crédit complémentaire prévu pour ce projet au budget 2018, ce dernier pouvant intervenir ultérieurement.

## **IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération**

**Le Comité propose, au Conseil, d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement de l'Agglomération pour l'exercice 2018 selon les projets d'arrêté annexés.**

---

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, l'expression de nos sentiments distingués.

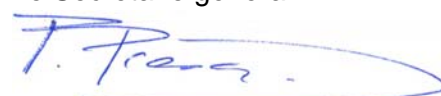
Au nom du Comité d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président



René Schneuwly

Le Secrétaire général



Félicien Frossard

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>	<b>1'012'590.92</b>	<b>69'370.21</b>	<b>1'093'400.00</b>	<b>60'700.00</b>	<b>864'266.74</b>	<b>90'672.01</b>
<b>010</b>	<b>Conseil d'agglomération, Commission financière</b>	<b>Agglomerationsrat, Finanzkommission</b>	<b>34'263.24</b>		<b>54'800.00</b>		<b>26'567.10</b>	
010.300.00	Traitement et jetons du Conseil d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsrates	11'000.00		24'700.00		8'800.00	
010.300.10	Jetons et frais de la Commission financière	Sitzungsgelder und Auslagen der Finanzkommission	2'550.00		7'200.00		2'400.00	
010.300.20	Jetons et frais de la CAME	Sitzungsgelder und Auslagen der KRMU	1'400.00		4'400.00		1'300.00	
010.300.30	Jetons et frais du Bureau du Conseil	Sitzungsgelder und Auslagen des Ratsbüros	4'175.00		4'800.00		4'650.00	
010.310.20	Frais de publications	Veröffentlichungen	3'013.30		4'000.00		2'001.50	
010.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	4'370.54		2'500.00		2'246.00	
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision	Honorar der Revisionsorgans	7'754.40		5'200.00		5'169.60	
010.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			2'000.00			
<b>011</b>	<b>Comité d'agglomération</b>	<b>Agglomerationsvorstand</b>	<b>87'809.29</b>		<b>121'000.00</b>		<b>84'862.16</b>	
011.300.00	Traitement et jetons du Comité d'agglomération	Lohn und Sitzungsgelder des Agglomerationsvorstandes	80'117.50		110'000.00		77'090.00	
011.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	4'586.69		8'000.00		4'925.86	
011.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	3'105.10		3'000.00		2'846.30	
<b>020</b>	<b>Administration générale</b>	<b>Allgemeine Verwaltung</b>	<b>890'518.39</b>	<b>69'370.21</b>	<b>917'600.00</b>	<b>60'700.00</b>	<b>752'837.48</b>	<b>90'672.01</b>
020.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	434'268.08		431'600.00		379'967.05	
020.301.01	Allocations familiales / employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	2'520.00		2'200.00		2'325.00	
020.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal					37'611.98	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	62'080.86		66'200.00		68'858.65	
020.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	75'095.03		74'700.00		71'369.47	
020.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	10'166.56		10'200.00		9'690.31	
020.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten	1'715.40		22'000.00		610.00	
020.310.00	Fournitures de bureau	Bürobedarf	6'726.45		8'300.00		5'522.00	
020.310.21	Frais d'annonces	Inseratekosten	8'828.85		3'000.00		6'508.35	
020.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	1'752.01		9'000.00		3'023.40	
020.311.01	Equipements	Anlagen	10'553.15		19'400.00		2'124.25	
020.311.02	Mobilier de bureau	Büromobiliar	5'479.00		9'400.00			
020.312.00	Electricité	Strom	2'026.55		2'500.00		2'083.45	
020.315.00	Entretien mobilier de bureau	Unterhalt Büromaschinen und -mobiliar	2'644.60		4'000.00		7'373.15	
020.315.01	Entretien des locaux	Unterhalt der Räumlichkeiten	8'738.65		8'700.00		8'615.45	
020.315.02	Maintenance informatique	Unterhalt EDV-Anlagen	21'576.75		21'000.00		19'143.00	
020.316.00	Loyer	Miete	53'243.00		53'900.00		53'637.70	
020.316.01	location/leasing d'équipements	Miete/Leasing von Anlagen	3'618.60		4'300.00		3'571.70	
020.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	5'676.37		3'700.00		2'210.10	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	Verschiedene Versicherungen, Haftpflicht, Mobiliar, usw.	1'740.30		1'700.00		1'372.80	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	Verwaltungskosten (Posttaxen, Telefon, usw.)	20'561.20		24'000.00		31'311.60	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	Kanzleigebühren	-3'757.00		6'500.00		300.00	
020.318.50	Frais internet	Internetkosten	10'896.70		13'000.00		3'712.00	
020.318.60	Traductions	Übersetzungen	39'152.90		32'500.00		28'543.12	
020.318.90	Prestations de tiers	Delegationskosten	11'792.00		15'000.00		2'607.10	

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
020.318.91	Célébration anniversaire Agglomération	Geburstagsfeier Agglomeration	92'640.53		70'000.00			
020.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	781.85		800.00		745.85	
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	Rückzahlungen von Dritten und der Versicherungen						25'758.60
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO)		27'033.18		26'800.00		31'720.35
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		30'038.31		29'800.00		29'181.15
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie / accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		4'212.57		4'100.00		4'011.91
020.452.20	Participation communes membres Célébration anniversaire Agglomération	Anteile der Mitgliedgemeinden Geburstagsfeier Agglomeration		1'559.35				
020.469.20	Participation de tiers Célébration anniversaire Agglomération	Beteiligung Dritter Geburstagsfeier Agglomeration		6'526.80				
<b>3</b>	<b>CULTURE</b>	<b>KULTUR</b>	<b>2'325'616.85</b>	<b>42'644.72</b>	<b>2'329'900.00</b>	<b>30'800.00</b>	<b>2'217'743.66</b>	<b>32'558.28</b>
<b>300</b>	<b>Culture</b>	<b>Kultur</b>	<b>2'325'616.85</b>	<b>42'644.72</b>	<b>2'329'900.00</b>	<b>30'800.00</b>	<b>2'217'743.66</b>	<b>32'558.28</b>
300.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	Sitzungsgelder und Auslagen der Kulturkommission	9'087.50		14'000.00		5'087.50	
300.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	115'259.31		115'300.00		113'090.92	
300.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	3'600.00		3'600.00		3'600.00	
300.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	40'666.67		42'000.00			
300.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	23'835.23		24'100.00		17'322.13	
300.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	28'776.53		28'800.00		21'600.36	
300.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	3'846.69		3'900.00		2'789.95	
300.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	3'314.70		5'000.00		202.30	
300.318.00	Traductions	Übersetzungen	1'288.22		2'000.00		715.50	
300.318.10	Participation aux Assises de la Culture	Beteiligung an der Kulturkonferenz			5'000.00			
300.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	11'125.00		11'200.00		11'125.00	
300.365.10	Subventions pluriannuelles	Mehrfährige Subventionen	1'545'000.00		1'545'000.00		1'530'000.00	
300.365.20	Subventions annuelles et extraordinaires	Jährliche und ausserordentliche Subventionen	524'817.00		515'000.00		495'000.00	
300.365.50	Soutien à la CarteCulture, Caritas	Unterstützung KulturLegi, Caritas	15'000.00		15'000.00		17'210.00	
300.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		9'706.39		9'700.00		7'039.91
300.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		11'510.61		11'500.00		8'640.14
300.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallsversicherungen)		1'610.72		1'600.00		1'168.23
300.452.10	Participation des communes non membres	Anteile der Nichtmitgliedgemeinden		19'817.00		8'000.00		15'710.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>21'660'750.29</b>	<b>11'725'805.14</b>	<b>21'678'000.00</b>	<b>12'199'300.00</b>	<b>22'834'360.26</b>	<b>12'475'644.83</b>
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>21'660'750.29</b>	<b>11'725'805.14</b>	<b>21'678'000.00</b>	<b>12'199'300.00</b>	<b>22'834'360.26</b>	<b>12'475'644.83</b>
650.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	211'140.48		211'100.00		227'593.50	
650.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familien-/Arbeitgeber-Zulagen	750.00		4'500.00		4'500.00	
650.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	22'735.50		21'000.00		14'916.68	
650.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	35'750.76		35'600.00		37'145.30	
650.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	38'495.96		39'300.00		40'758.46	
650.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	5'304.41		5'300.00		5'454.06	
650.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial	224.55		900.00		221.30	
650.314.00	Mesures hors-investissement	Massnahmen ausserhalb Investition			10'000.00			
650.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	4'101.35		2'500.00		778.75	
650.318.00	Traductions	Übersetzungen	1'690.53		7'000.00		1'537.67	
650.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	61'227.05		60'000.00			
650.318.50	Rémunération du prestataire de vente des abonnements	Vergütung des Abonnements- Verkaufsdienstleisters	6'666.65					
650.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	1'277.85		20'000.00		2'956.50	
650.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'819.05		7'000.00		1'554.00	
650.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	445.00		600.00		445.00	
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (TPF)	20'632'292.00		20'700'000.00		21'762'193.00	
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	Leistungsvertrag mit Konzessionär (Moonliner)	12'801.00		13'000.00		12'212.90	
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	Konvention mit IVTFR (P+R)	92'828.73		28'800.00		92'112.30	
650.364.15	Contrat de prestation vélos en libre service (VLS)	Leistungsvertrag Veloverleihsystem (VLS)	103'450.05		100'000.00		80'245.00	
650.364.20	Navette automatique TPF au MIC	Autonomer Shuttlebus TPF - MIC					110'000.00	
650.365.01	Subventions à des institutions privées	Gewährte Subventionen an private Institutionen	17'530.90		30'000.00		13'474.30	
650.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	373'908.61		324'700.00		386'792.43	
650.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	36'309.86		56'700.00		39'469.11	
650.434.00	Taxes utilisation P+R	Benutzungsgebühren P+R		195'046.73		109'400.00		216'652.40
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		14'558.74		14'400.00		15'096.26
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		15'398.38		15'700.00		16'303.38
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (ass. maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2'183.29		2'100.00		2'240.79
650.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		11'359'868.00		11'902'500.00		12'110'852.00
650.461.20	Subventions cantonales pour des études	Kantonale Subventionen für Studien		25'000.00		40'000.00		
650.465.00	Participations de tiers (Migros Avry)	Beteiligung Dritter (Migros Avry)		113'750.00		115'200.00		114'500.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>496'605.45</b>	<b>62'237.74</b>	<b>544'500.00</b>	<b>31'200.00</b>	<b>422'143.04</b>	<b>29'855.22</b>
<b>780</b>	<b>Protection de l'environnement</b>	<b>UMWELTSCHUTZ</b>	<b>65'000.00</b>	<b>32'500.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
780.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	65'000.00		70'000.00			
780.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		32'500.00				
<b>790</b>	<b>Aménagement régional</b>	<b>Regionale Raumplanung</b>	<b>431'605.45</b>	<b>29'737.74</b>	<b>474'500.00</b>	<b>31'200.00</b>	<b>422'143.04</b>	<b>29'855.22</b>
790.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	196'058.40		199'600.00		150'580.84	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs	Familienzulagen/Arbeitgeber					1'890.00	
790.301.10	Personnel auxiliaire	Aushilfspersonal	20'439.10		21'000.00		14'916.69	
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	33'094.36		33'800.00		25'349.25	
790.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	35'415.37		38'600.00		28'171.87	
790.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	5'057.29		5'300.00		3'809.74	
790.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial			1'000.00		185.00	
790.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1'927.36		2'500.00		1'868.15	
790.318.00	Traductions	Übersetzungen	842.37		7'000.00		405.47	
790.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	33.65		60'000.00		44'211.20	
790.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter	1'698.05		20'000.00		104.75	
790.318.91	Données de base et cartographie	Grunddaten und Kartografie	1'819.05		7'000.00		1'554.00	
790.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	5'860.00		7'700.00		50.00	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	Interne Verrechnung der Abschreibungen	124'179.41		55'100.00		142'826.24	
790.390.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen	5'181.04		15'900.00		6'219.84	
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		13'476.97		13'700.00		10'302.22
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		14'166.15		15'400.00		11'268.75
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		2'094.57		2'100.00		1'573.05
790.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		0.05				6'711.20



Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>8</b>	<b>ECONOMIE ET TOURISME</b>	<b>WIRTSCHAFT UND TOURISMUS</b>	794'367.45	36'497.38	849'500.00	35'700.00	889'268.50	77'205.63
<b>830</b>	<b>Promotion touristique</b>	<b>Tourismusförderung</b>	<b>590'000.00</b>		<b>590'000.00</b>		<b>590'000.00</b>	
830.365.01	Contributions à Fribourg Tourisme et Région	Beiträge an Freiburg Tourismus und Region	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
<b>840</b>	<b>Promotion économique</b>	<b>Wirtschaftsförderung</b>	<b>204'367.45</b>	<b>36'497.38</b>	<b>259'500.00</b>	<b>35'700.00</b>	<b>299'268.50</b>	<b>77'205.63</b>
840.301.00	Traitement du personnel administratif	Besoldung des Verwaltungspersonals	119'596.11		119'600.00		117'427.72	
840.303.00	Cotisations aux assurances sociales (AVS, APG, AC, etc.)	Sozialversicherungsbeiträge (AHV, EO, ALV, usw.)	18'281.76		18'400.00		17'986.40	
840.304.00	Cotisation aux caisses de prévoyance	Pensionskassenbeiträge	22'842.86		22'900.00		22'428.69	
840.305.00	Cotisation aux assurances maladie-accident	Unfall- und Krankenversicherungsbeiträge	2'950.44		3'000.00		2'896.94	
840.309.00	Frais de formation	Ausbildungskosten					165.00	
840.311.00	Matériel de bureau	Büromaterial			500.00			
840.317.00	Frais de délégation	Delegationskosten	1'797.05		2'000.00		1'238.20	
840.318.00	Traductions	Übersetzungen	198.82		2'000.00		2'890.64	
840.318.10	Honoraires et frais d'études	Honorare und Kosten für Studien	33.70		25'000.00		44'211.25	
840.318.20	Actions de promotion économique	Aktionen Wirtschaftsförderung	17'462.61		40'000.00		68'605.66	
840.318.90	Prestations de tiers	Leistungen Dritter			4'000.00			
840.319.00	Cotisations aux associations	Beiträge an Vereine	21'204.10		22'100.00		21'418.00	
840.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS, AI, APG, AC)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (AHV, IV, EO, ALV)		7'444.86		7'400.00		7'309.87
840.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (BVG)		9'137.14		9'100.00		8'971.48
840.436.12	Retenues sociales sur les salaires (assurances maladie/accident)	Sozialrückbehalte auf Gehälter (Kranken- und Unfallversicherungen)		1'235.43		1'200.00		1'213.03
840.461.10	Subventions cantonales	Kantonale Subventionen		17'999.95		18'000.00		24'711.25
840.469.10	Participations d'institutions privées	Beteiligung privaten Institutionen						35'000.00
840.469.20	Participations de tiers	Beteiligung Dritter		680.00				

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>9</b>	<b>FINANCES</b>	<b>FINANZEN</b>	<b>546'254.59</b>	<b>14'899'630.36</b>	<b>473'800.00</b>	<b>14'611'400.00</b>	<b>581'633.55</b>	<b>15'103'479.78</b>
<b>940</b>	<b>Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>Vermögens- und Schuldenverwaltung</b>	<b>42'790.67</b>	<b>42'284.75</b>	<b>74'000.00</b>	<b>73'500.00</b>	<b>47'014.88</b>	<b>46'446.89</b>
940.318.00	Frais bancaires et postaux	Bank- und Postspesen	517.92		600.00		580.08	
940.322.00	Intérêt des dettes	Schuldzinsen	42'272.75		73'400.00		46'434.80	
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé	Kapitalzinsen und Verechnungssteuer		12.00		100.00		12.09
940.490.10	Imputations internes des intérêts	Interne Verrechnung der Zinsen		42'272.75		73'400.00		46'434.80
<b>991</b>	<b>Participation des communes membres</b>	<b>Anteile der Mitgliedgemeinden</b>		<b>14'359'257.59</b>		<b>14'158'100.00</b>		<b>14'527'414.22</b>
991.452.01	Part. Avry	Anteil Avry		227'767.00		228'381.00		227'476.64
991.452.02	Part. Belfaux	Anteil Belfaux		285'130.22		292'152.00		271'601.62
991.452.03	Part. Corminboeuf	Anteil Corminboeuf		277'272.81		279'173.00		270'111.69
991.452.04	Part. Düdingen	Anteil Düdingen		651'122.57		666'219.00		629'817.99
991.452.05	Part. Fribourg	Anteil Fribourg		8'499'592.47		8'314'895.00		8'606'238.53
991.452.06	Part. Givisiez	Anteil Givisiez		496'008.74		490'999.00		511'935.46
991.452.07	Part. Granges-Paccots	Anteil Granges-Paccot		581'983.61		574'057.00		588'582.70
991.452.08	Part. Marly	Anteil Marly		968'880.33		972'533.00		971'583.58
991.452.09	Part. Matran	Anteil Matran		188'251.22		188'693.00		190'565.12
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne	Anteil Villars-sur-Glâne		2'183'248.62		2'150'998.00		2'259'500.89
<b>998</b>	<b>Autres postes</b>	<b>Übrige Posten</b>	<b>503'463.92</b>	<b>498'088.02</b>	<b>399'800.00</b>	<b>379'800.00</b>	<b>534'618.67</b>	<b>529'618.67</b>
998.319.00	Dépenses non-spécifiées	Nichtbestimmte Ausgaben	5'375.90		20'000.00		5'000.00	
998.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Mobilitätsstudien)	93'122.56		41'100.00		117'364.46	
998.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	120'429.40		52'100.00		142'826.24	
998.330.40	Amortissements obligatoires (autres projets mobilité)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Mobilitätsprojekte)	280'786.06		283'600.00		269'427.97	
998.330.50	Amortissements obligatoires (autres projets aménagement)	Vorgeschriebene Abschreibungen (übrige Raumplanungsprojekte)			3'000.00			
998.332.30	Amortissements supplémentaires (études aménagement)	zusätzliche Abschreibungen (Raumplanungsstudien)	3'750.00					
998.490.00	Imputation internes amortissements et dépenses non-spécif.	Interne Verrechnung nicht bestimmter Abschreibungen und Ausgaben		498'088.02		379'800.00		529'618.67

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018		Comptes / Rechnung 2017	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>	<b>1'012'590.92</b>	<b>69'370.21</b>	<b>1'093'400.00</b>	<b>60'700.00</b>	<b>864'266.74</b>	<b>90'672.01</b>
010	Conseil d'agglomération, Commission financière	Agglomerationsrat, Finanzkommission	34'263.24		54'800.00		26'567.10	
011	Comité d'agglomération	Agglomerationsvorstand	87'809.29		121'000.00		84'862.16	
020	Administration générale	Allgemeine Verwaltung	890'518.39	69'370.21	917'600.00	60'700.00	752'837.48	90'672.01
<b>3</b>	<b>CULTURE</b>	<b>KULTUR</b>	<b>2'325'616.85</b>	<b>42'644.72</b>	<b>2'329'900.00</b>	<b>30'800.00</b>	<b>2'217'743.66</b>	<b>32'558.28</b>
300	Culture	Kultur	2'325'616.85	42'644.72	2'329'900.00	30'800.00	2'217'743.66	32'558.28
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>21'660'750.29</b>	<b>11'725'805.14</b>	<b>21'678'000.00</b>	<b>12'199'300.00</b>	<b>22'834'360.26</b>	<b>12'475'644.83</b>
650	Mobilité	Mobilität	21'660'750.29	11'725'805.14	21'678'000.00	12'199'300.00	22'834'360.26	12'475'644.83
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>496'605.45</b>	<b>62'237.74</b>	<b>544'500.00</b>	<b>31'200.00</b>	<b>422'143.04</b>	<b>29'855.22</b>
780	Protection de l'environnement	UMWELTSCHUTZ	65'000.00	32'500.00	70'000.00			
790	Aménagement régional	Regionale Raumplanung	431'605.45	29'737.74	474'500.00	31'200.00	422'143.04	29'855.22
<b>8</b>	<b>ECONOMIE ET TOURISME</b>	<b>WIRTSCHAFT UND TOURISMUS</b>	<b>794'367.45</b>	<b>36'497.38</b>	<b>849'500.00</b>	<b>35'700.00</b>	<b>889'268.50</b>	<b>77'205.63</b>
830	Promotion touristique	Tourismusförderung	590'000.00		590'000.00		590'000.00	
840	Promotion économique	Wirtschaftsförderung	204'367.45	36'497.38	259'500.00	35'700.00	299'268.50	77'205.63
<b>9</b>	<b>FINANCES</b>	<b>FINANZEN</b>	<b>546'254.59</b>	<b>14'899'630.36</b>	<b>473'800.00</b>	<b>14'611'400.00</b>	<b>581'633.55</b>	<b>15'103'479.78</b>
940	Gérance de la fortune et des dettes	Vermögens- und Schuldenverwaltung	42'790.67	42'284.75	74'000.00	73'500.00	47'014.88	46'446.89
991	Participation des communes membres	Anteile der Mitgliedgemeinden		14'359'257.59		14'158'100.00		14'527'414.22
998	Autres postes	Übrige Posten	503'463.92	498'088.02	399'800.00	379'800.00	534'618.67	529'618.67
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>	<b>1'012'590.92</b>	<b>69'370.21</b>	<b>1'093'400.00</b>	<b>60'700.00</b>	<b>864'266.74</b>	<b>90'672.01</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE</b>	<b>KULTUR</b>	<b>2'325'616.85</b>	<b>42'644.72</b>	<b>2'329'900.00</b>	<b>30'800.00</b>	<b>2'217'743.66</b>	<b>32'558.28</b>
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>21'660'750.29</b>	<b>11'725'805.14</b>	<b>21'678'000.00</b>	<b>12'199'300.00</b>	<b>22'834'360.26</b>	<b>12'475'644.83</b>
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>496'605.45</b>	<b>62'237.74</b>	<b>544'500.00</b>	<b>31'200.00</b>	<b>422'143.04</b>	<b>29'855.22</b>
<b>8</b>	<b>ECONOMIE ET TOURISME</b>	<b>WIRTSCHAFT UND TOURISMUS</b>	<b>794'367.45</b>	<b>36'497.38</b>	<b>849'500.00</b>	<b>35'700.00</b>	<b>889'268.50</b>	<b>77'205.63</b>
<b>9</b>	<b>FINANCES</b>	<b>FINANZEN</b>	<b>546'254.59</b>	<b>14'899'630.36</b>	<b>473'800.00</b>	<b>14'611'400.00</b>	<b>581'633.55</b>	<b>15'103'479.78</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>GESAMTTOTAL</b>	<b>26'836'185.55</b>	<b>26'836'185.55</b>	<b>26'969'100.00</b>	<b>26'969'100.00</b>	<b>27'809'415.75</b>	<b>27'809'415.75</b>

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>10'770.00</b>	<b>10'770.00</b>	<b>3'528'787.00</b>	<b>711'362.00</b>
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>10'770.00</b>	<b>10'770.00</b>	<b>3'528'787.00</b>	<b>711'362.00</b>
650.509.00	Mesures de mobilité non déterminées	Nicht festgelegte Mobilitätsmassnahmen			200'000.00	
650.509.11	Mesure PA3 3M.10.01 : adaptation des règlements des constructions pour le stationnement privé	Massnahme AP3 3M.10.01: Anpassung der Baureglemente für private Parkplätze			200'000.00	
650.509.16	Mesure PA2 C : stationnement P+R	Massnahme AP2 C: Stationierung P+R	10'770.00		100'000.00	
650.522.00	mesures de mobilité non-déterminées	Nicht festgelegte Mobilitätsmassnahmen			200'000.00	
650.522.30	Mesure 22.1 : itinéraire mixte piétons-vélos entre la gare de Fribourg et le site de St-Léonard, Granges-Paccot	Massnahme 22.1: Gemischter Fussgänger-/ Radweg zwischen dem Bahnhof Freiburg und dem Standort St.-Léonard, Granges-Paccot			1'285'470.00	
650.522.40	Mesure PA2 11.4 : priorisation TP et arrêt de bus Bethléem	Massnahme AP2 11.4: ÖV-Priorisierung und Bushaltestelle Bethléem			21'234.00	
650.522.44	Mesure PA2 11.13 : arrêts Hauptstrasse entrée Sud, Düdingen	Massnahme AP2 11.13: Haltestellen Hauptstrasse Südeingang, Düdingen			83'900.00	
650.522.45	Mesure PA2 12.3 : aménagement de l'interface de la halte de Villars-sur-Glâne	Massnahme AP2 12.3: Gestaltung der Schnittstelle bei der Haltestelle Villars-sur-Glâne			445'878.00	
650.522.49	Mesure PA2 22.7 : aménagement pour les cycles, Dort-Verte, Villars-sur-Glâne, secteur les Rochettes	Massnahme AP2 22.7: Gestaltung eines Radweges, Dort-Verte, Villars-sur-Glâne, Abschnitt les Rochettes			165'983.00	
650.522.53	Mesure PA2 23.1 : abri-vélos B+R halte Poya	Massnahme AP2 23.1: Velounterstand B+R Haltestelle Poya			47'571.00	
650.522.55	Mesures PA2 11.11 / 41.16 : voies de bus sur la route de Moncor, réaménagement arrêt Belle-Croix	Massnahmen AP2 11.11 / 41.16: Busspuren auf der Route de Moncor, Neugestaltung haltestelle Belle-croix			160'451.00	
650.522.57	Mesure PA2 43.9 : réaménagement de la traversée de la localité de Belfaux (VALTRALOC), phase 1	Massnahme AP2 43.9: Neugestaltung der Ortsdurchquerung von Belfaux (VALTRALOC), Phase 1			618'300.00	
650.660.40	Participation fédérale mesure PA2 11.4	Beteiligung des Bundes Massnahme AP2 11.4				16'987.00
650.660.45	Participation fédérale mesure PA2 12.3	Beteiligung des Bundes Massnahme AP2 12.3				368'916.00
650.660.49	Participation fédérale mesure PA2 22.7	Beteiligung des Bundes Massnahme AP2 22.7				123'759.00
650.660.53	Participation fédérale mesure PA2 23.1	Beteiligung des Bundes Massnahme AP2 23.1				38'057.00
650.660.55	Participation fédérale mesure PA2 11.11 / 41.16	Beteiligung des Bundes Massnahmen AP2 11.11 / 41.16				85'792.00
650.661.40	Participation cantonale mesure PA2 11.4	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 11.4				430.00
650.661.45	Participation cantonale mesure PA2 12.3 (ultérieur à 2017)	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 12.3 (nach 2017)				7'696.00

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
650.661.49	Participation cantonale mesure PA2 22.7	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 22.7				4'222.00
650.661.53	Participation cantonale mesure PA2 23.1	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 23.1				956.00
650.661.54	Participation cantonale mesure PA2 23.2 (rubrique 650.522.54)	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 23.2 (Rubrik 650.522.54)				1'921.00
650.661.55	Participation cantonale mesures PA2 11.11 / 41.16	Kantonale Beteiligung Massnahmen AP2 11.11 / 41.16				7'466.00
650.661.57	Participation cantonale mesure PA2 43.9 (rubrique 650.522.57)	Kantonale Beteiligung Massnahme AP2 43.9 (Rubrik 650.522.57)				55'160.00
650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		10'770.00		

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Comptes / Rechnung 2018		Budget / Voranschlag 2018	
			Charges Aufwand	Revenus Ertrag	Charges Aufwand	Revenus Ertrag
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>35'971.10</b>	<b>35'971.10</b>	<b>685'000.00</b>	
<b>790</b>	<b>Aménagement régional</b>	<b>Regionale Raumplanung</b>	<b>35'971.10</b>	<b>35'971.10</b>	<b>685'000.00</b>	
790.509.14	Mesure U PA2 : centralité, Givisiez	Massnahme S AP2: Zentralität, Givisiez			50'000.00	
790.509.16.1	Vision globale de l'axe PA3, Marly - Pérolles	Gesamtvision einer Achse AP3, Marly - Pérolles	35'971.10			
790.509.16.2	Vision globale d'un axe PA3, Schönberg - Basse-Ville	Gesamtvision einer Achse AP3, Schönberg - Basse-Ville			50'000.00	
790.509.16.3	Vision globale d'un axe PA3, Avry - Villars-sur-Glâne	Gesamtvision einer Achse AP3, Avry - Villars-sur-Glâne			50'000.00	
790.509.16.4	Vision globale d'un axe PA3, Belfaux - Givisiez	Gesamtvision einer Achse AP3, Belfaux - Givisiez			50'000.00	
790.509.16.5	Vision globale d'un axe PA3, Granges-Paccot - Agy	Gesamtvision einer Achse AP3, Granges-Paccot - Agy			50'000.00	
790.509.16.6	Vision globale d'un axe PA3, Düdingen	Gesamtvision einer Achse AP3, Düdingen			50'000.00	
790.509.18	Mesure PA3 NP01 : concept de mise en réseau des parcs urbains	Massnahme AP3 NL01: Vernetzungskonzept der Stadtpärke			30'000.00	
790.509.19	mesure U PA2 : centralité Marly	Massnahme S AP2: Zentralität Marly			50'000.00	
790.522.19	Mesure PA3 3NP15 : action "un arbre un enfant" (plantation d'arbres)	Massnahme 3NL15: Aktion "ein Kind ein Baum" (Baumbepflanzungen)			305'000.00	
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag auf die Bilanz der Investitionsausgaben		35'971.10		
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>10'770.00</b>	<b>10'770.00</b>	<b>3'528'787.00</b>	<b>711'362.00</b>
<b>650</b>	<b>Mobilité</b>	<b>Mobilität</b>	<b>10'770.00</b>	<b>10'770.00</b>	<b>3'528'787.00</b>	<b>711'362.00</b>
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>35'971.10</b>	<b>35'971.10</b>	<b>685'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>790</b>	<b>Aménagement régional</b>	<b>Regionale Raumplanung</b>	<b>35'971.10</b>	<b>35'971.10</b>	<b>685'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>6</b>	<b>MOBILITE</b>	<b>MOBILITÄT</b>	<b>10'770.00</b>	<b>10'770.00</b>	<b>3'528'787.00</b>	<b>711'362.00</b>
<b>7</b>	<b>AMENAGEMENT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>RAUMORDNUNG UND UMWELTSCHUTZ</b>	<b>35'971.10</b>	<b>35'971.10</b>	<b>685'000.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTALISATION</b>	<b>GESAMTTOTAL</b>	<b>46'741.10</b>	<b>46'741.10</b>	<b>4'213'787.00</b>	<b>711'362.00</b>

Compte Rechnung	Désignation	Bezeichnung	Bilan au / Bilanz am 01.01.2018	Mouvement Débit / Soll	Mouvement Crédit / Haben	Bilan au / Bilanz am 31.12.2018
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>AKTIVEN</b>	<b>8'400'784.06</b>	<b>28'375'847.97</b>	<b>29'365'723.09</b>	<b>7'410'908.94</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>Finanzvermögen</b>	<b>1'709'144.79</b>	<b>28'329'106.87</b>	<b>28'867'635.07</b>	<b>1'170'616.59</b>
100.00	Caisse	Kasse	226.80	2'207.00	1'150.65	1'283.15
102.00	Compte trésorerie BCF (25 01 173.944-05)	Kassenkonto FKB (25 01 173.944-05)	684'981.90	26'767'303.13	26'768'557.93	683'727.10
102.20	Compte d'investissement BCF (30 01 242.457-08)	Investitionskonto FKB (30 01 242.457-08)	20'346.45	563'000.00	582'631.45	715.00
102.30	Compte d'investissement UBS (260-100116.02 U)	Investitionskonto UBS (260-100116.02 U)	8'095.93		8'095.93	
102.50	Compte d'investissement UBS (260-100116.03 A)	Investitionskonto UBS (260-100116.03 A)	1'591.05	126'055.93	127'003.60	643.38
102.80	Compte d'investissement Raiffeisen (61039.91)	Investitionskonto Raiffeisen (61039.91)	645.55	390'007.80	384'953.10	5'700.25
112.00	Impôts anticipés	Verechnungssteuer	4.20	4.20		8.40
115.00	Autres débiteurs	Andere Debitoren	19'538.95	9'007.45	22'310.80	6'235.60
115.30	dépôts de garantie	Sicherheitsleistung	50.00			50.00
121.80	Part sociale Raiffeisen Frib. Est n. 12714	Anteilschein Raiffeisen Frib. Est Nr. 12714	200.00			200.00
139.10	Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	973'463.96	471'521.36	972'931.61	472'053.71
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif (investissements)</b>	<b>Verwaltungsvermögen (Investitionen)</b>	<b>978'199.56</b>	<b>46'741.10</b>	<b>217'301.96</b>	<b>807'638.70</b>
149.10	Etudes	Studien	978'199.56	46'741.10	217'301.96	807'638.70
<b>16</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>Investitionssubventionen</b>	<b>5'713'439.71</b>		<b>280'786.06</b>	<b>5'432'653.65</b>
162.00	Subventions d'investissement à des communes	Investitionssubventionen an Gemeinden	5'713'439.71		280'786.06	5'432'653.65
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>PASSIVEN</b>	<b>-8'400'784.06</b>	<b>1'453'317.81</b>	<b>463'442.69</b>	<b>-7'410'908.94</b>
<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>	<b>Fremdkapital</b>	<b>-8'130'916.10</b>	<b>1'453'317.81</b>	<b>463'442.69</b>	<b>-7'141'040.98</b>
200.00	Créanciers	Gläubiger	-172'950.80	176'746.50	135'808.10	-132'012.40
221.21	Crédit d'investissement BCF (30 01 451.235-04)	Investitionsdarlehen FKB (30 01 451.235-04)	-47'500.00	1'900.00		-45'600.00
221.22	Crédit d'investissement BCF (30 01 242.457-08 (1))	Investitionsdarlehen FKB (30 01 242.457-08 (1))	-520'000.00	78'000.00		-442'000.00
221.23	Crédit d'investissement BCF (30 01 242.457-08 (2))	Investitionsdarlehen FKB (30 01 242.457-08 (2))	-500'000.00	500'000.00		
221.50	Crédit d'investissement UBS (260-100116.90P 0003)	Investitionsdarlehen UBS (260-100116.90P 0003)	-384'400.00	121'600.00		-262'800.00
221.80	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.93)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.93)	-2'064'739.30	190'000.00		-1'874'739.30
221.81	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.37)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.37)	-3'916'048.55	124'980.00		-3'791'068.55
221.91	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.74)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.74)	-97'706.75	26'648.00		-71'058.75
221.92	Crédit d'investissement Raiffeisen (61039.89)	Investitionsdarlehen Raiffeisen (61039.89)	-198'334.40	9'015.20		-189'319.20
240.30	Provisions sur garanties de déficit, culture	Rückstellungen für Defizitgarantien, Kultur	-2'000.00	2'000.00		
259.00	Passifs transitoires	Transitorische Passiven	-222'428.11	222'428.11	327'634.59	-327'634.59
282.10	Fonds culturel	Kulturfonds	-4'808.19			-4'808.19
<b>29</b>	<b>Fonds propres</b>	<b>Eigenkapital</b>	<b>-269'867.96</b>			<b>-269'867.96</b>
290.00	Fortune	Vermögen	-269'867.96			-269'867.96

---

**AGGLOMERATION DE FRIBOURG**  
**AGGLOMERATION FREIBURG**

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

v u :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1er juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message n° 29 du Comité d'agglomération du 28 mars 2019,
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

**Article premier**

Les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2018 sont approuvés. Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 26'836'185.55
Total des recettes :	CHF 26'836'185.55

Fribourg, le 23 mai 2019

Au nom du Conseil d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Marc Lüthi

Félicien Frossard



---

**AGGLOMERATION DE FRIBOURG**  
**AGGLOMERATION FREIBURG**

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu :

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations,
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1<sup>er</sup> juin 2008,
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981,

considérant :

- le message n° 29 du Comité d'agglomération du 28 mars 2019,
- le préavis de la Commission financière,
- le préavis de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement,

arrête :

**Article premier**

Les comptes d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2018 sont approuvés.  
Ils se présentent comme suit :

Total des charges :	CHF 46'741.10
Total des recettes :	CHF 46'741.10

Fribourg, le 23 mai 2019

Au nom du Conseil d'agglomération  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président

Le Secrétaire général

Marc Lüthi

Félicien Frossard